

# Compte-rendu du 2ème Conseil d'école

## Mardi 12 février 2019

Durée: 2h00

**Étaient présents:** - Mmes BARET, CECCHINI, HOVE-ROYER, DREVET, FOREST, ROVERA, GLENAT et M. JOURDAN, représentants des délégués de parents d'élèves.  
- Mme FRANÇOIS et M. BLUNAT, Délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN)  
- Mme LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires  
- Mmes PIERSON, TERRASSE, MARTIN, DUPEUX, GRANGIER, GARREL et M. JOBIN, enseignant.e.s et directeur.

### **1) Projets sorties et spectacles scolaires.**

- Le spectacle Animalia des Barbarins Fourchus au Diapason, avant Noël, a été très apprécié par les classes de maternelle.
- Le projet Théâtre pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 suit son cours. La représentation des Contes du Chat Perché a permis aux élèves de découvrir le Théâtre municipal de Grenoble. L'intervenante Théâtre poursuit sa mission auprès de l'école et une restitution est prévue le mardi 2 avril avec l'ensemble des classes concernées par le projet. Une représentation pourrait avoir lieu un vendredi soir devant les parents et familles des élèves concernés.
- Le projet de cross coopératif prend forme. Mmes GARREL et TERRASSE et M. JOBIN suivent des stages en ce sens. Le cross devrait avoir lieu le mardi 14 mai au matin sur un parcours d'environ 2,2-2,4 km. La présence de parents sera nécessaire pour l'encadrement (mise en place du parcours, organisation du goûter de fin de cross).

### **2) Sécurité.**

- Il est rappelé aux parents qu'il faut refermer le portail après avoir déposé les enfants à la garderie, le matin.
- Le 24 janvier s'est déroulée une réunion avec M. GELMAN, inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin, et M. GONON, Inspecteur de l'Académie de Grenoble, chargé de la santé et de la sécurité au travail. Un compte-rendu a été adressé à la municipalité et à l'école. Ensemble, nous allons continuer de travailler sur ce dossier pour faire évoluer les choses.
- Trois nouvelles sirènes ont été installées pendant les vacances de Février.
- Le dossier des portes palières/issues de secours est en cours d'étude et de chiffrage.
- Mise à jour des PPMS en cas d'intrusion et de risques majeurs (notamment tempête, séisme et glissement de terrain). Responsabilités à définir en cas d'incident sur le temps périscolaire.

### **3) Rentrée 2019.**

- Les inscriptions auront lieu les 5 avril, 12 avril et 3 mai 2019. Il est également possible de s'inscrire sur rendez-vous. Chaque famille devra se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile pour faire l'inscription en mairie et du livret de famille ou jugement en cas de séparation, du certificat d'inscription délivré par la mairie, du carnet de santé pour valider l'inscription à l'école de L'Albenc.
- Les effectifs provisoires pour la rentrée 2019 sont les suivants : 20 PS, 25 MS, 19 GS, 26 CP, 30 CE1, 19 CE2, 22 CM1 et 21 CM2, pour un total de 182 élèves (minimum).

### **4) Vie de l'école.**

- Les inscriptions en ligne pour le temps périscolaire (garderie, cantine, étude) ne sont pas envisageables à ce jour. Le système de gestion informatique utilisé par la mairie ne propose pas de logiciel répondant à cette demande et donc adapté, à ce jour.
- La demande d'augmentation du temps de garderie le matin et le soir a été étudiée par le bureau exécutif mais a reçu une réponse négative.
- Lors de la pause méridienne, les élèves restent sous la surveillance de deux personnes dans la cantine et deux autres personnes dans la cour de l'école. Depuis la remise en place du second service, on observe une

atmosphère plus calme lors des repas.

- Des incivilités sont de plus en plus souvent relevées. Pour y remédier, plusieurs solutions : discussions en classe ; discussion éventuelle avec un intervenant extérieur (gendarmerie, MAE, infirmière scolaire). M. JOBIN prendra contact avec différentes associations et avec la gendarmerie de Tullins pour voir ce qui peut être mis en place.
- ATSEM : Mathilde RAMAK a débuté son congé maternité et a été remplacée depuis la rentrée des vacances de février par Camille ESCOFFIER.
- Un point a été fait pour assurer aux parents que les élèves de CP de Mme MARTIN et M. JOBIN suivent évidemment un rythme d'apprentissage commun et concerté.
- Nous rappelons que les révisions pré-évaluations sont des apprentissages acquis en classe par les élèves et que, par conséquent, elles visent plus à les rassurer qu'à leur donner une charge de travail supplémentaire.
- Le cycle Piscine est maintenu pour les CP uniquement, le nombre de parents accompagnateurs, agréés ou non, s'avérant suffisant.
- Devoirs à l'étude: Compte-tenu du grand nombre d'élèves certains soirs à l'étude, les enseignants responsables de l'étude essaient de faire faire au mieux les devoirs des enfants. Si certains devoirs ne sont pas faits, un mot sera laissé dans le cahier de textes (surtout pour les plus petits, moins autonomes).
- Les comptes rendus des conseils d'école ont été mis à jour sur le site de la mairie.
- Il est rappelé qu'il n'y aura pas de spectacle de fin d'année de la part de l'école et des élèves en juin.
- Rappel 1 : l'enseignement du matin prenant fin à 11h30, il est logique que les élèves ne puissent être sur le parking avant 11h35.
- Rappel 2 : l'enseignement débute à 8h30 le matin, tous les élèves doivent donc être en classe à cette heure.